

La lettre des Certifiés d'Aquitaine



N° 33

14 novembre 2018

Elections Professionnelles 2018-Notice de vote



Les élections professionnelles auront lieu du **29 novembre au 6 décembre prochain**. C'est un moment très important pour notre fédération UNSA et pour notre syndicat enseignant SE-UNSA. En effet, du résultat de ces élections dépend notre représentativité au niveau national et donc notre force de négociation et de proposition auprès du Ministère (vote au CTM et à la CAPN), et au niveau académique (vote au CTA et à la CAPA).

Vous aurez donc **4 votes à émettre**.

Pour nous soutenir, et voter UNSA, vous devez impérativement avoir :

- **Ouvert votre espace électeur** (via votre boîte professionnelle académique)
- **Récupéré votre notice de vote** auprès de votre établissement **avant le 15 novembre 2018**.

Pour en savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1217>

Mouvement inter-académique 2019

La circulaire Ministérielle encadrant le mouvement inter-académique est parue et acte des changements importants dans le barème :

- ancienneté de poste revalorisée
- bonification pour les ex-contractuels et années de service en REP+ renforcés
- âge des enfants pris en compte dans le rapprochement de conjoint et l'APC abaissé à 18 ans (au lieu de 20 ans).

Par ailleurs, la circulaire prévoit désormais un bonus stagiaire de 10 points alors qu'il était de 50 points auparavant. Si le SE-UNSA s'est fermement opposé à ce changement qui pénalise de façon très importante nos collègues entrants dans le métier, d'autres organisations syndicales (FO, SNES et CGT) ont voté Pour cette disposition. Nous le dénonçons fermement.

Tout savoir et être suivi.e pour le mouvement inter par le SE-UNSA : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1216>

Demande de congé de formation

La campagne de demande de congé de formation professionnelle est en cours et se terminera le **Mardi 4 décembre 2018, 12h**. N'oubliez pas de faire votre demande et veillez à constituer un dossier complet, avec vos demandes antérieures notamment.

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1212>

Prof principaux : une nouvelle circulaire encadre votre mission

La nouvelle circulaire parue au BO du 11 octobre 2018 redéfinit les missions du prof principal. Des missions cadrées, mais alourdies alors que l'indemnité reste la même. Le SE-UNSA continue de réclamer une revalorisation de la mission de professeur principal, alors que son rôle est de plus en plus central dans les établissements.

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1210>

http://www.education.gouv.fr/%20http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133784

Hors classe, pas de génération sacrifiée !



Les nouvelles modalités du passage à la hors classe pénalisent les collègues qui ne bénéficient pas du rendez-vous de carrière car ils voient leur avis figé.

Pour le SE-UNSA, tout collègue doit pouvoir demander une révision de son avis pour le passage à la Hors Classe.

Signez la pétition :

<http://enseignants.se-unsas.org/Hors-classe-pas-de-generation-sacrifiee>

2 heures sup, c'est NON !



Pour le SE-UNSA chaque enseignant doit être LIBRE d'accepter ou de refuser la deuxième heure supplémentaire. Le gouvernement ne peut pas supprimer 2550 postes dans l'Education Nationale et imposer une augmentation du temps de travail à ceux qui restent.

Signez la pétition en ligne :

<http://enseignants.se-unsas.org/2eme-heure-sup-imposee-pour-nous-c-est-non>

<http://enseignants.se-unsas.org/2600-suppressions-de-postes-la-degradation-En-Marche>

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET Secrétaire Académique Elu au CTA	L.P. Dassault à MERIGNAC	Patricia ESCAPIL Elue au CTA et à la CAPA des certifiés	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE
Christine MOINE-UIBER Responsable académique 2nd degré Elue à la CAPA des Certifiés	Lycée Brémontier à BORDEAUX	Christelle LABATUT Elue à la CAPA des certifiés	Collège Rosa Bonheur à BRUGES
Evelyne FAUGEROLLE Elue à la CAPA des certifiés et au CTA	Collège Les Lesques à LESPARE	Catherine AMBEAU Responsable Académique "Entrants dans le métier"	L.P. Ph. de Gerde à PESSAC
Sophie MERCADAL Elue à la CAPA des certifiés	Collège d'Albret à DAX		

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsas.org

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsas.org